

## Lettre aux porteurs

Paris, le 31 décembre 2021

**Objet : dissolution du FCP La Française Convertibles Dynamique (code ISIN : FR0007053269 / FR0010678490)**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) du fonds commun de placement La Française Convertibles Dynamique (ci-après le « FCP ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

### Quels changements vont intervenir sur votre FCP ?

Nous vous informons que la société de gestion La Française Asset Management a décidé de dissoudre le FCP par anticipation.

Malgré l'attrait qu'il présente, le faible encours du FCP ne permettra pas à la société de gestion de continuer à le gérer de manière optimale pour les porteurs, notamment en raison des coûts fixes inhérents à tout véhicule d'investissement.

### Informations importantes

Nous attirons votre attention sur le fait que votre FCP avait pour objectif de gestion d'obtenir, sur la période de placement recommandée de trois ans minimum, une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice Exane ECI Europe coupons réinvestis, majorée de 1%.

Sa performance enregistrée pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de +0,77% contre +5,01% pour l'indice de référence (Exane ECI Europe).

Ce résultat s'explique principalement par le faible encours du FCP et les coûts fixes inhérents à tout véhicule d'investissement.

Cette dissolution du Fonds a obtenu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 17 décembre 2021.

Les souscriptions et rachats seront suspendus à compter de l'envoi de cette lettre et jusqu'à la dissolution du Fonds sur la valeur liquidative du 31 janvier 2022. Le règlement correspondant aura lieu dans les trois jours maximum après la dissolution effective du FCP, soit le 3 février 2022.

### Quel est le taux de rendement de votre investissement ?

Au 30/11/2021, votre FCP (part I) a enregistré une performance cumulée de +68.94% depuis sa création (le 04/01/01), soit une performance annualisée de +2.54%.

La performance de votre FCP pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été de +0,77%.

### Quand votre FCP sera-t-il liquidé ?

La société de gestion a décidé de procéder à la dissolution (mise en liquidation) de votre FCP.

Ainsi, votre FCP sera dissous en date du 31 janvier 2022.

Cette opération de dissolution peut avoir un impact sur votre fiscalité, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur.

**Attention, pour le bon déroulement de ces opérations, vous ne pourrez ni souscrire de nouvelles parts ni demander le rachat de vos parts à compter du 31 décembre 2021.**

Les DIC1 et le prospectus du FCP sont disponibles sur le site : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) ou auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : [contact-valeursmobilières@la-francaise.com](mailto:contact-valeursmobilières@la-francaise.com).

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

**Jean-Luc HIVERT**  
Président  
La Française Asset Management